

Coalition des villes arabes contre le racisme, la discrimination, la xénophobie, et l'intolérance

Réunion de réflexion des villes chefs de file

5 Avril 2018, Hôtel Ibis Agdal, Rabat

Décisions adoptées

Participants :

- **Villes**

1. Boujema Boumankar : Représentant de la Mairie d'Essaouira (Maroc),
Président de la commission chargée de développement humain, des affaires
sociales, sportives et culturelles, **co-Chef de file de la Coalition**
2. Mohamed ElBaba : Représentant de la Mairie de Saida (Liban), membre du
Conseil municipal
3. Said Boussef : Cadre, Mairie d'Essaouira
4. Mohammed El Hafi : Cadre, Mairie de Rabat (Maroc)
5. Hussein Lakis : Maire de Baalbek (Liban)
6. Mostafa Ourbiaa : Représentant de la Mairie de Rabat
7. M'bareck Satigui : Vice-Président de la Communauté urbaine de Nouakchott
(CUN), **co-Chef de file de la Coalition**

- **Partenaires**

8. Wolfgang Benedek : Graz/Autriche, Président de l'Assemblée Générale du
Centre Européen de Formation et de recherche sur les Droits Humains
9. Yasmina Ghannam : Cadre, DEFCAT/Ministère de l'Intérieur, Maroc
10. Malak Guedira : Cadre, DPE/Ministère de l'Intérieur, Maroc
11. Abdelkhaliki Liouaa : DGCL/DPE chef de service, Ministère de l'Intérieur,
Maroc
12. Youssef Masmoud : DGCL/Ministère de l'Intérieur, Maroc
13. Ouafa Ouahhabi : Mairie de rabat/ Division du développement social, culturel
et sportif
14. Najat Zerrouk : Directrice de l'Académie Africaine des Collectivités
Locales/CGLU-Afrique

- **UNESCO**

15. Abdelaziz Alaoui, UNESCO SHS Rabat
16. Phinith Chanthalangsy, UNESCO SHS Rabat
17. Jana Elbaba : UNESCO SHS Le Caire (via Skype)
18. Sugita Seiko, UNESCO SHS Beyrouth

La Coalition des villes arabes contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, a été lancée le 25 juin 2008 à Casablanca, au Maroc. A cette occasion, les Villes participantes ont adopté le Plan d'action en 10 points de la Coalition. Les

villes membres ont développé et adopté collectivement un « Plan d'action en dix points » comme document d'orientation globale et Casablanca a été désignée ville-chef de file. Lors de sa réunion de redynamisation à Tunis les 6 et 7 avril 2017, les villes membres ont échangé autour du thème « Face aux transformations sociales, des villes inclusives et durables », et ont adopté une Feuille de route 2017-2018, ainsi que la Déclaration de Tunis qui réaffirme l'engagement des villes à travailler et à collaborer pour une inclusion sociale plus grande. A la suite de la réunion de Tunis, les villes d'Essaouira et de Nouakchott ont été élues par les villes membres comme villes coordinatrices du Comité de pilotage transitoire de la Coalition.

Conformément à la Déclaration de Tunis, les villes réunies lors de la réunion de Tunis des 6 et 7 avril 2017 ont convenu que la Coalition travaillerait et collaborerait sur les domaines prioritaires suivants: (i) Mener des diagnostics territoriaux et des collectes de données sur les problématiques de racisme, discrimination, xénophobie, et intolérance dans nos villes ; (ii) Entreprendre des initiatives de conscientisation et de sensibilisation relevant du mandat de la Coalition, au bénéfice de nos concitoyens et de notre administration ; et (iii) Renforcer la collaboration avec les acteurs de la société civile pour mettre en place des initiatives conjointes, dans le cadre du plan de revitalisation de l'année à venir. Il est également crucial de renforcer la communication de la Coalition

La réunion du 5 Avril 2018 à Rabat visait à réunir les deux villes Chefs de file pour discuter et définir les voies et moyens de la coordination de la Coalition jusqu'au 31 décembre 2018 correspondant à la phase transitoire. En plus d'Essaouira et de Nouakchott, Saida et Balbek (Liban) se sont proposés pour aider à la réflexion qui a vu la participation de plusieurs responsables de municipalités de villes arabes (Essaouira, Rabat, Saïda, Baalbek, Nouakchott. La réunion avait pour objectif plus spécifiquement les points suivants : (i) Examiner le suivi de la Feuille de route de Tunis ; (ii) Définir 2 ou 3 thématiques/axes de travail que la coalition voudrait se fixer à l'horizon de 2 ans ; (iii) Etablir un canal de communication pour les membres ; (iv) Etablir les modalités d'adhésion. À la suite de discussions et de brainstorming focalisés sur les actions très concrètes que les villes membres peuvent entreprendre, 4 pistes de travail ont été proposées et adoptées par consensus pour réaliser la Feuille de route de Tunis, à l'horizon de 6 mois (Juin-Décembre 2018).

Les pistes de travail sont les suivantes :

1. LA CREATION D'UN LABEL UNIFIE DE LA COALITION

Les responsables des municipalités présentes se sont mis d'accord avec les représentants de l'UNESCO sur l'importance de créer un Label unifié de la *Coalition des villes arabes contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance*, que chaque ville membre pourra exposer sous forme de panneau/écriteau dans un/des bâtiments publics, pour souligner et valoriser son appartenance à et son engagement dans la Coalition.

- **Décision** : L'UNESCO proposera des modèles de Label, et soumettra aux deux villes chefs de file pour adoption. Le Label choisi pourra ainsi être communiqué aux villes membres pour impression au niveau local. Des modèles seront soumis par l'UNESCO aux villes chefs de file **entre le 1 et le 15 mai 2018**.

2. LE DEVELOPPEMENT D'UN PORTAIL INTERNET DEDIE A LA COALITION

Les différentes municipalités présentes ont décidé de la mise en ligne d'un site internet dédié à la Coalition dans le but de faire connaître ses activités et avancement pour la lutte contre le racisme, la discrimination la xénophobie et l'intolérance. Le site servira aussi à la publication de données et études qui auront été réalisées par les villes membres sur les différentes questions relatives à l'inclusion sociale.

Il a été souligné cependant que la gestion et la mise à jour du site – tâches essentielles pour le bon fonctionnement du site – doit relever de la responsabilité de la/des villes chefs de file.

- **Décision** : Il a été convenu que l'UNESCO prendra en charge la création graphique du site Web, à valider par les deux villes chefs de file. L'UNESCO soumettra un premier projet de site **le 15 juin 2018**. La gestion sera quant à elle confiée aux villes chefs de file qui aura pour tâches d'encourager les villes membres à publier et à mettre en ligne du contenu, créant ainsi une forme d'émulation pour la visibilité.

3. LA CONCEPTION D'UNE METHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC

En ce qui concerne la piste (i) contenue dans la Feuille de route de Tunis, les représentants des municipalités l'ont jugée essentielle et importante pour le succès des initiatives que les villes membres voudront bien mettre en place. Le diagnostic territorial doit rester une entreprise primordiale pour toute ville membre de la Coalition, visant à exposer et à analyser les défis et les opportunités au sein de chacune d'elle, en termes d'inclusion sociale et de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Pour ce faire, les villes chefs de ville ont estimé qu'il est extrêmement important que les villes membres disposent d'une méthodologie de base qu'elles peuvent adapter selon le contexte. Une telle méthodologie de diagnostic sera de nature également à permettre un travail de lecture croisée entre les réalités différentes dans chaque ville, et à termes de faciliter les échanges de bonnes pratiques et de renforcer la coopération entre les villes membres.

L'exemple de la méthodologie du Liban qui s'appuie sur un partenariat avec une université locale pour mener des études sur les bonnes pratiques des villes est une méthodologie qui pourrait être également considérée. Le cas du Liban a fait l'objet d'une publication *Inclusive and Sustainable Cities : Municipalities' Good Practices in Lebanon* (2017).

- **Décision** : Il a été décidé d'un commun accord que la municipalité d'Essaouira en sa qualité de chef de file de la Coalition conduirait son propre

diagnostic qui pourrait amener à la création d'un modèle méthodologique adaptable aux spécificités de chaque ville membre. Essaouira enverra à l'UNESCO le projet de méthodologie pour le **6 mai 2018**.

- Un atelier de partager des méthodologies sera organisé par l'UNESCO en **juillet 2018**.
- Des pistes de synergies sont à trouver avec CGLU afin d'enrichir les ressources pédagogiques produites par CGLU (MOOC, Kit pédagogique) sur la thématique de « localisation des ODD ». L'UNESCO pourrait s'associer en développant des modules sur l'inclusion sociale en déclinant des questions telles que l'égalité hommes/femmes, les droits des personnes en situation de handicap, la lutte contre le racisme, etc.

4. LA NECESSITE DE COLLABORER AVEC LA SOCIETE CIVILE ET LA JEUNESSE

En ce qui concerne la piste (iii) contenue dans la Feuille de route de Tunis, la réunion a réitéré l'importance de l'inclusion de la société civile et la jeunesse dans la lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance. Ce type de partenariat doit viser à enrichir le cadre de partenariat des villes avec la société civile sur des questions d'inclusion sociales, et à renforcer les échanges de pratiques dans des domaines où les acteurs de la société civile sont très expérimentés et actifs dans les pays de la région. A cet égard, la ville de Saida (Liban) a partagé ses expériences très riches en termes de collaboration réussies avec les acteurs associatifs, en soulignant que très souvent la condition est de mener des activités et des actions très concrètes et bien circonscrites. Dans le cas de Saida, il s'est agi de l'éclairage public pour lutter contre la violence urbaine, le réseau de concertation avec les communautés palestiniennes pour dépasser des crispations, la mise en place de comités de quartiers, la lutte contre les drogues, etc.

L'UNESCO a souligné les nombreuses expériences passées et en cours d'inclusion des jeunes dans des travaux de concertation et de collaboration avec les autorités municipales, notamment dans le cadre du programme NET-MED Youth. Des ressources pédagogiques ont été produites dans ce sens et peuvent utilement appuyer les villes dans la mise en place de dialogues inclusifs avec les jeunes au niveau local.

- **Décision** : Les villes membres seront encouragées à resserrer ses liens de partenariat et d'échange avec les acteurs de la société civile dans des domaines d'inclusion sociale. Et la première mesure pratique peut être de spécifier et d'inclure des domaines d'intervention relatifs à la lutte contre les discriminations dans des appels à projets lancés par les municipalités à l'attention des acteurs associatifs.
- Les villes sont encouragées à s'appuyer sur des plateformes culturelles existantes pour communiquer sur la Coalition, et traiter des questions d'inclusion sociale. Ceci est le cas par exemple du Festival de la musique

Gnawa à Essaouira, le Festival des villes anciennes en Mauritanie, le festival du patrimoine culturel à Balbek, et bien d'autres encore dans chaque ville membre.

- Il a également été convenu que les villes chefs de file de la Coalition, Nouakchott et Essaouira, organiseront un panel afin de promouvoir la Coalition lors du prochain Festival Gnawa d'Essaouira (**21-23 juin 2018**).

5. GOUVERNANCE INTERNE DE LA COALITION PAR LES DEUX VILLES CHEFS DE FILE

L'accent a été mis sur l'extrême importance de l'engagement actif des villes chefs de file pour coordonner l'adhésion des nouveaux membres, pour encourager les villes membres à prendre action et initiatives dans le cadre des décisions prises, pour faciliter la communication au sein de la Coalition, et pour communication publiquement sur la Coalition en vue de son extension et visibilité.

- **Décision** : Conformément aux termes de références de la ville chef de file, celle-ci a pour mandat de gérer la procédure d'adhésion des nouveaux membres. Cela a été confirmé par les participants de la réunion, et par Nouakchott et Essaouira.
- L'UNESCO va transmettre aux deux villes chefs de file le formulaire d'adhésion, afin qu'elles puissent l'utiliser. Toute nouvelle demande d'adhésion fera l'objet de traitement et de jugement par les deux villes chefs de file, et la décision finale sera communiquée par elles à l'UNESCO.
- Les deux villes chefs de file devront prendre contact urgemment avec les autorités de la ville de Amman (Jordanie) qui a manifesté à plusieurs reprises sa volonté de rejoindre la Coalition.
- Sur proposition de CGLU-Afrique, la Coalition est invitée à organiser un Panel de haut niveau/d'experts lors du Forum Afri-Cities de CGLU, 20-24 novembre 2018, Marrakech (5000 participants attendus). A cette fin, il est très important que des initiatives concrètes aient été prises par les villes membres, afin de les valoriser.
- Les deux autres opportunités de visibilité globale sont : Forum global des villes intermédiaires, 4-8 juillet 2018, Chefchaouen (Maroc) ; le Forum mondial sur la Migration et le Développement (GFMD), décembre 2018, Marrakech.

FIN